ATELIER SOUS REGIONAL D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD6 EN AFRIQUE CENTRALE FRANCOPHONE

(04 au 06 juillet 2018, Douala, Cameroun)

SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU DE LA CEEAC

Désiré NDEMAZAGOA et Narcisse ODOUA

CEEAC

PLAN

I. SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU

- Objectifs du SIE
- Domaines thématiques du SIE
- Echanges des données
- Fonctionnement du SIE
- II. CONTRIBUTION DU SIE / ODD 6
- III. FEUILLE DE ROUTE POUR L'OPERATIONNALISATION DU SIE
- IV. CONCLUSION

I .- SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU

A- OBJECTIFS DU SIE

L'objectif du SIE est de disposer des données et d'informations fiables sur l'état des ressources en eau et de leurs usages dans l'espace communautaire en vue d'en assurer un suivi dynamique, de façon à permettre un échange de données et d'informations entre les différents acteurs et de produire des outils d'aide à la décision.

B- FONCTIONNALITES DU SIE

- Le SIE offre à la communauté des utilisateurs quatre fonctionnalités de base : □Le suivi de la ressource ; □La gestion et la protection de la ressource ; □ La diffusion des informations sur la ressource auprès d'une large communauté d'utilisateurs ;
- □La mise en place d'un instrument de collaborations intra- et inter institutionnelles en gestion intégrée des ressources en eau.

C- DOMAINES THEMATIQUES DU SIE

Le schéma ci-après traduit le contenu de chacun de ces domaines :

Domaine 1: Informations de référence

Informations sur l'Environnement

- Formations géologiques
- Sol dominants
- Climat
- Occupation du sol
- Topographie...

Informations de Gestion

- Limites administratives
- Villes/Localités
- Routes principales
- Données socioéconomiques
- Infrastructures de base

2.Environne ment hydrologiqu e

Eaux de surface

- Bassins versants
- · Cours d'eau
- Plans d'eau
- Qualité

Aquifères et eaux souterraines

- Aquifères
- Nappes
- Points d'eau
- qualité

3.Pressions sur les ressources en eau

Usage domestique

Agriculture

Energie

Industrie

Navigation intérieure

Pêche

Ecosystèmes environnementaux

Loisirs

4. Dispositifs et résultats de surveillance

Gestionnaire du réseau de surveillance

Caractérisation du réseau de surveillance

Caractérisation des sites de surveillance

- Les stations pluviométriques,
- •Les stations pluviographiques,
- Les stations hydrométriques
- Les piézomètres;
- •Qualité des eaux

5.Politiques et visions régionales

Programmes et projets transfrontaliers et grands projets nationaux à impact transfrontalier

Objectifs et indicateurs régionaux en matière d'Eau

Organisations, montages institutionnels et réglementation liés au secteur de l'Eau

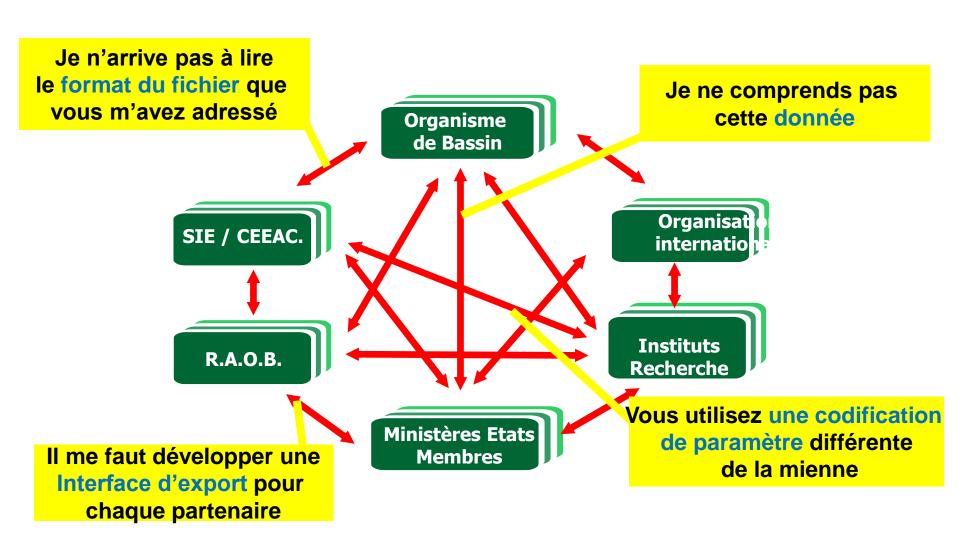
Gestion des conflits liés à l'eau

D. ACQUISITIONS DES DONNEES

| Le | es correspondants du SIE seront : |
|----|--|
| | Pays: un point focal par pays qui sera l'organe en charge du SINEAU pays, idéalement une structure dédiée au sein de l'Administration nationale en charge de la gestion des ressources en eau nationales; à charge de ce point focal de collecter les informations à partir des producteurs et/ou gestionnaires des différentes thématiques; |
| | OBT: chacun des organismes de bassins ayant un périmètre de couverture dans l'un des pays membres de la CEEAC, |
| | OI: Les institutions régionales et internationales intervenant dans le domaine de l'Eau et de l'Environnement. |

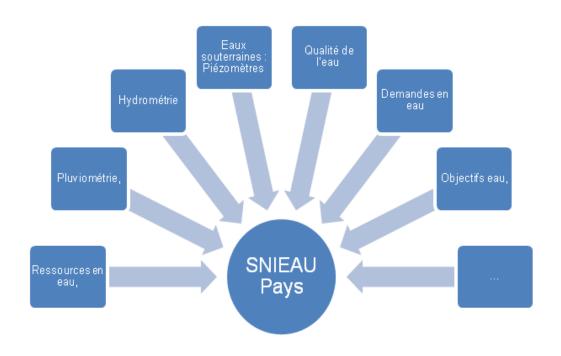
E- ÉCHANGES DES DONNES

Les difficultés dans l'échange des données



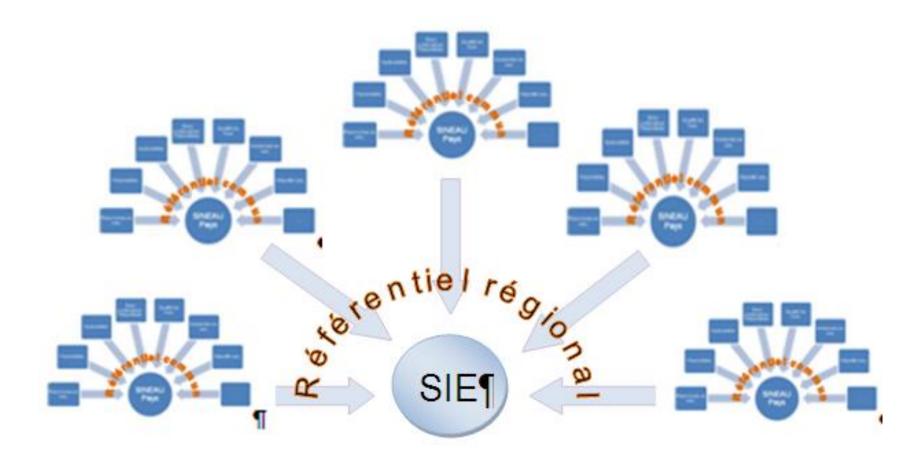
E- FONCTIONNEMENT DU SIE

Fonctionnement d'un SINEAU pays

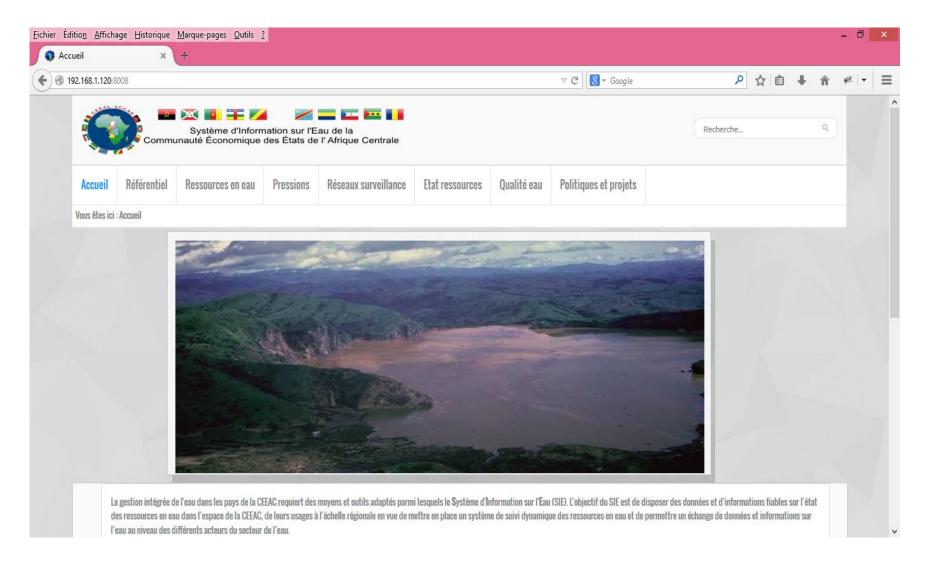


E- FONCTIONNEMENT DU SIE

SIE: Système fédérateurs des SNIEAU et servir comme point focal régional pour alimenter le Système d'Information sur l'Eau au niveau du continent et au niveau international



F- PRESENTATION SU SITE WEB DU SIE

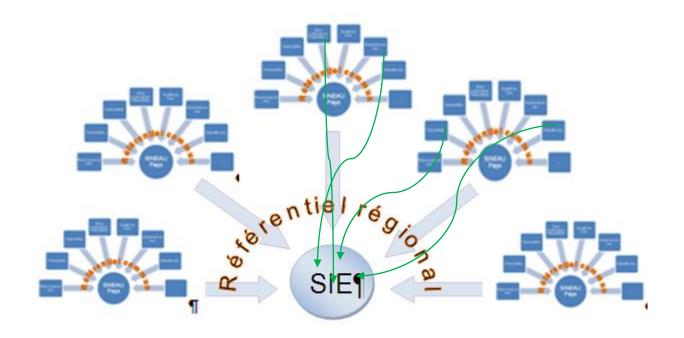


□la CEEAC aura à :

- □ identifier, avec les pays, les organismes gestionnaires de tout ou partie d'une thématique donnée ;
- □et conclure avec eux, sous couvert des pays, des conventions pour la collecte périodique de données.

| Il sera question d'établir au niveau de chacun des |
|---|
| pays plusieurs conventions : |
| une convention cadre avec le gouvernement du pays qui portera sur deux volets : |
| un volet signifiant l'accord de principe pour que la CEEAC dispose des informations relatives à l'Eau; (chaque Pays co- signera une convention cadre avec la CEEAC pour l'alimentation du SIE en données pays) |
| ☐ un volet précisant les organismes du pays avec lesquels la CEEAC est autorisée à contracter des conventions pour la collecte des données concernant les thématiques dont ils sont producteurs ou gestionnaires ; |
| |

une convention avec chacun des organismes en charge d'une thématique et qui aura été autorisé à communiquer un certain nombre de données et informations à la CEEAC.



Trois types de protocoles seront à établir dans le cadre de l'échange des données avec la CEEAC pour l'alimentation du SIE :

- □ Un protocole entre la CEEAC et les pays membres qui a pour objet l'établissement d'un cadre légal pour réglementer les échanges de données entre la CEEAC et les organismes producteurs et gestionnaires de données sur l'Eau;
- □ Un protocole entre la CEEAC et la liste des organisations de bassin ayant pour objet l'établissement d'un cadre légal pour réglementer les échanges de données entre la CEEAC et les organisations de bassin en vue d'alimenter le SIE;
- □ Un protocole entre la CEEAC et chacun des organismes régionaux ou internationaux définissant les conditions d'échange des données.

II .- CONTRIBUTON DU SIE AU SUIVI DES INDICATEURS DE L'ODD 6

| ☐ Le SIE contribuent au suivi d'ODD 6 par : |
|---|
| ☐ les informations de ses 5 domaines que sont:☐ Informations de référence ; |
| Environnement hydrologique (eaux de surface et souterraine); |
| □Pressions sur les ressources en eau (usages); |
| Dispositifs et résultats de surveillance et de connaissance des ressources en eau; |
| ☐ Instruments de gouvernance. |
| sa fonctionnalité de " diffusion des informations sur la ressource auprès d'une large communauté d'utilisateurs " car le partage des informations est l'une des premières |

étapes de la coopération transfrontalière ".

III.- FEUILLE DE ROUTE DE L'OPERATIONNALISATION DU SIE

FEUILLE DE ROUTE POUR SON OPERATIONNALISATION

- 1. Valider les trois types de protocoles d'échanges des données et d'informations sur l'eau
- 2. Inventaire de toutes les structures s'occupant des questions de l'eau (Etats, Région, Bassins, Continental).
- 3. Définition des cibles et indicateurs SIE 5 (Atelier régional de définition / validation des Cibles et Indicateurs SIE);
- 4. Développer les infrastructures de gestion de l'information. (Aux niveaux régional, des bassins et des Etats);
- 5. Mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités (SIE) des acteurs (Cellule SIE, formations des acteurs SIE);
- 4. Visibilité / Communication autour du SIE.

CONCLUSION

Le Secrétariat Général de la CEEAC œuvre actuellement pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la feuille de route de l'operationnalisation du SIE;



JE VOUS REMERCIE